

Des voix: Oh, oh!

M. Johnston: Le député a dit en préambule à sa question que nous empêchions 16,000 membres de l'Institut d'assister à la conférence. En fait, ma collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a déjà répondu à cette question. C'est son ministère qui parraine cette conférence. Il m'a semblé qu'elle avait répondu de façon très logique lorsqu'elle a dit que les premiers intéressés sont les groupes d'employeurs et d'employés qui contribuent directement à ce fonds. Je serais enchanté d'entendre toutes observations que les membres de l'Institut peuvent vouloir formuler à propos du régime de pensions du gouvernement. Je l'ai fait dans le passé pour d'autres groupes, car, comme le député l'a signalé, nous sommes l'employeur et nous nous soucions, bien sûr, de leur régime de pensions, et s'ils ont des instances particulières à présenter, je me ferai un plaisir de les entendre moi-même.

LES INSTANCES DE L'INSTITUT PROFESSIONNEL À LA
CONFÉRENCE

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, comme le ministre a dit qu'il serait enchanté d'entendre des observations, veut-il s'engager envers la Chambre à faire part de ces observations à la conférence, en sa qualité d'employeur?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, le Conseil du Trésor va être représenté à cette conférence. Les représentants du Conseil du Trésor à la conférence . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Johnston: Je regrette, madame le Président, on me pose d'autres questions en même temps . . .

M. Clark: Monique Bégin répond pour vous.

Mme le Président: Si l'on me permet de venir au secours du ministre, il n'a qu'à répondre à la question qui a été posée en laissant de côté celles qui sont criées par l'autre côté.

M. Clark: Consultez Monique Bégin, Don.

M. Johnston: Le Conseil du Trésor étant le plus important employeur du Canada, nous avons l'intention d'exposer son point de vue.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LA POLITIQUE DU
CABINET

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, je m'adresse au très honorable premier ministre. Ma question fait suite à celle posée par le député de Provencher. Dans son discours de mercredi, le ministre chargé de la Commission du blé s'est prononcé sans équivoque pour le maintien du tarif ferroviaire du Nid-de-Corbeau: est-il certain que le ministre

Questions orales

parlait au nom du cabinet quand il a annoncé la politique de ne pas toucher au tarif du Corbeau?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je pense avoir répondu à cette question il y a un instant. A l'heure actuelle, le cabinet n'a pas décidé de modifier le tarif du Corbeau et n'a pas l'intention de le faire. Je pense que les premiers ministres de l'Ouest eux-mêmes ne peuvent se mettre d'accord sur l'opportunité de le changer ou pas. A ce qu'il semble, la province de Saskatchewan est contre tout changement. Les deux autres provinces des Prairies veulent des changements.

● (1140)

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Madame le Président, la parti conservateur me presse—je ne sais si c'est aussi le NPD—de décider pour les provinces de l'Ouest ce qui vaut mieux pour elles en matière de transport du grain.

M. Hnatyshyn: Dieu vous en garde.

M. Trudeau: Il serait bien le premier à nous le reprocher.

M. Nielsen: Il n'y a pas que les voies qui sont doublées.

M. Trudeau: Notre politique actuelle est de ne pas toucher au tarif du Corbeau. Mais si le sentiment général dans l'Ouest est qu'il faut reconsidérer notre position, alors nous serons heureux de le faire.

M. Epp: Allez-vous faire de même avec la constitution?

LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT HALL

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, cette déclaration me plaît, sauf pour ce qui est de l'expression «à l'heure actuelle». En dépit des déclarations que font divers ministres pour orienter l'opinion publique dans l'Ouest, les agriculteurs sont presque unanimes à penser que le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau devrait rester inchangé.

Je voulais poser ma question supplémentaire au ministre des Transports, mais son secrétaire parlementaire, le député de Saint-Boniface, pourrait peut-être y répondre à sa place. Dans leurs discussions au sujet du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, les fonctionnaires du ministère des Transports tiennent-ils compte des recommandations qu'a faites le juge Emmett Hall dans son rapport sur la manutention et le transport du grain, et songent-ils à étendre l'application du tarif au transport d'autres produits pour atténuer l'inquiétude de ceux qu'indisposent les taux actuels du Pas du Nid-de-Corbeau?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Madame le Président, le ministère des Transports a reçu des délégations de divers secteurs et de groupes intéressés aux coûts du transport dans les provinces de l'Ouest et il étudie présentement leurs instances. Le ministre fera dans quelque temps des recommandations au cabinet à ce sujet.